



Mardi 20 mars 2012

Secteur du recyclage

PARTENARIAT ECHALIER – PAPREC

Bernard Echalié, Président Directeur Général du Groupe ECHALIER, a décidé d'organiser un partenariat avec PAPREC Group qui devient un des associés d'ECHALIER S.A.

Ce partenariat doit permettre d'appuyer l'expertise du Groupe ECHALIER sur le réseau des 50 agences du Groupe.

ECHALIER est un spécialiste de la ferraille, des métaux, du VHU (Véhicules Hors d'Usage), du papier, du plastique, du bois, des DIB et du tri de la collecte sélective, de l'activité de destruction confidentielle. Il occupe une position de leader en Auvergne en réalisant 30 millions d'Euros de Chiffre d'Affaires et en employant 180 personnes. ECHALIER développe ses activités à partir de deux centres principaux (Saint Ours 63 et Clermont Ferrand 63). Son centre de tri de collecte sélective de Clermont Ferrand est probablement l'un des plus performants de France.

Bernard Echalié déclare :

« Je veux assurer la pérennité du savoir-faire développé par ma société et le développer dans toute la France. Je suis heureux de cette association avec Paprec qui nous ouvre un terrain de jeu élargi. Je connais depuis des années Jean-Luc Petithuguenin pour lequel j'ai une grande estime ».

Jean-Luc Petithuguenin, Président-Fondateur de PAPREC Group, déclare :

« Je suis séduit par les savoir-faire d'Echalié en particulier en matière de ferrailles et métaux et de traitement de VHU qui sont embryonnaires chez Paprec. Mon groupe saura être une base de développement pour le Groupe Echalié. Nous étions absents de la région Auvergne et cette association nous permet de compléter notre maillage géographique.

Je suis très admiratif de l'entreprise qu'a su construire Bernard Echalié, c'est l'une des entreprises les plus belles de notre profession. Elle a son âme auvergnate et saura désormais étendre son action dans un rayon élargi. ».

A propos de Paprec :

Paprec a été fondé et est dirigé depuis sa création par Jean Luc Petithuguenin. Paprec s'inscrit comme l'hyper spécialiste du recyclage. Il emploie actuellement 3 212 personnes et a réalisé en 2011 un chiffre d'affaires de 643 millions d'euros pour 5 millions de tonnes de déchets traités et recyclés.

Depuis 1994, date de sa création, le groupe Paprec connaît un taux de croissance annuel moyen de 25%. Il a multiplié son chiffre d'affaires par 125, le nombre de ses salariés par 60, le nombre de ses sites par 80.

Premier indépendant du recyclage en France, Paprec est N°1 du recyclage des plastiques, des piles et du papier, N°2 du recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), N°3 du bois, des déchets industriels, des déchets de bâtiment, de la collecte sélective. Paprec est également présent dans le recyclage de la ferraille, des métaux et des déchets toxiques.

Paprec est connu et reconnu depuis sa création, pour son engagement en faveur de la diversité et de la lutte contre toutes les formes de discriminations dans l'entreprise. Jean Luc Petithuguenin a été nommé en 2004 Ambassadeur pour la CEE dans le cadre de son programme de lutte contre les discriminations.

Service de presse Paprec Group :

Bernadette Leronce. Tel : 01 43 40 62 63 ou 06 08 99 86 69. bernadette.leronce@wanadoo.fr